

Inspecteurs des impôts sans frontières : aider les pays en développement à mobiliser des recettes fiscales et à renforcer leurs capacités en 2022

Salle 1 – 12h30-13h30

L'initiative « Inspecteurs des impôts sans frontières » (IISF), menée conjointement par l'OCDE et le PNUD, établie depuis 2015, a permis de recouvrer plus de 1.4 milliard USD de recettes fiscales supplémentaires. Initialement axés sur les vérifications fiscales internationales, les programmes IISF offrent aussi, désormais, une assistance en situation réelle dans le cadre des enquêtes en matière de délinquance fiscale et de l'utilisation effective des renseignements échangés automatiquement. Cette session sera l'occasion de présenter l'expérience de l'administration fiscale d'accueil et d'administrations partenaires, de réfléchir aux difficultés rencontrées et aux progrès accomplis ces dernières années ainsi que d'exposer les projets envisagés en 2022.

Éducation des contribuables : un outil clé pour favoriser le respect volontaire des obligations fiscales

Salle 1 – 13h45-14h45

L'éducation des contribuables est un outil précieux pour renforcer le civisme fiscal et le respect volontaire des obligations fiscales. Cette session sera l'occasion de présenter la seconde édition, récemment publiée par l'OCDE, de la publication *Édifier une culture fiscale, du civisme et de citoyenneté*. Ce rapport analyse 140 initiatives déployées dans 59 pays du monde entier ; certaines d'entre elles feront l'objet d'une présentation. Il propose par ailleurs une typologie des approches possibles en matière d'éducation des contribuables, qui sera abordée en même temps que quelques grands enjeux relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives d'éducation des contribuables.

Formations sur la fiscalité à l'ère du COVID-19 et au-delà

Salle 1 – 15h00-16h00

Le Programme des relations internationales de l'OCDE dans le domaine fiscal propose un large éventail d'activités et d'outils de formation, que les participants peuvent suivre en direct ou à leur rythme, dans une série de domaines tels que les conventions fiscales, les prix de transfert, les échanges de renseignements et le BEPS. Cette session sera l'occasion de faire le tour de cette expérience d'apprentissage complète et immersive, qui combine formations en ligne, ateliers en direct et sessions de questions/réponses interactives, ainsi que de présenter les nouvelles fonctionnalités de la Plateforme de partage des connaissances entre administrations fiscales, (KSPTA)

Faire progresser le développement durable par la réforme de la fiscalité et des subventions énergétiques

Salle 2 – 12h30-13h30

Le rôle clé que peut jouer la fiscalité de l'énergie dans le respect des engagements pris en matière de climat et de développement est de plus en plus reconnu. Cette session sera l'occasion de présenter les principales conclusions du projet de l'OCDE intitulé *Taxer la consommation d'énergie au service du développement durable*, qui vise à faire prendre conscience du potentiel que présente la réforme de la fiscalité et des subventions énergétiques pour la réalisation des Objectifs de développement durable.

Santé et fiscalité dans les pays en développement

Salle 2 – 13h45-14h45

Cette session sera l'occasion de se pencher sur le financement des systèmes de santé par les recettes fiscales, en particulier les taxes sur l'alcool, le tabac et les boissons sucrées. Il y sera question des options envisageables concernant la formulation des politiques fiscales, de l'application et de la perception de ces taxes ainsi que de grands enjeux d'économie politique. La conception des taxes sur la santé et leur capacité à générer des recettes seront également abordées au regard des défis auxquels les pays en développement sont confrontés pour poursuivre le développement de leur système de protection sociale.

Confronter les pratiques en matière de numérisation : la voie royale vers la réussite ?

Salle 2 – 15h00-16h00

Les technologies numériques révolutionnent les modèles de fonctionnement des administrations fiscales et bouleversent le type de soutien dont elles ont besoin pour leur mise en œuvre. Cette session s'appuiera sur les principaux enseignements et exemples tirés du rapport *Soutenir la numérisation des administrations fiscales des pays en développement*, récemment publié, en insistant particulièrement sur la manière dont le partage d'expériences entre administrations s'inscrit dans le cadre général du renforcement des capacités des administrations fiscales. Elle sera aussi l'occasion de présenter le nouveau Modèle de maturité de la transformation numérique de l'OCDE ainsi que l'Inventaire multipartenaires des initiatives sur l'utilisation de la technologie à des fins fiscales.

Les pays en développement et le Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS : rapport de l'OCDE à l'intention des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale du G20

Salle 1 – 12h30-13h30

En 2021, l'OCDE a fait rapport au G20 des progrès accomplis par les pays en développement grâce à leur participation au Cadre inclusif de OCDE/G20 sur le BEPS depuis 2016. Le rapport analyse les priorités et les capacités des pays en développement et réfléchit à la manière dont les efforts de mobilisation des ressources nationales pourraient être accompagnés davantage. Cette session sera l'occasion d'aborder les principales conclusions du rapport et le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

La Plateforme pour la transparence fiscale de l'aide publique au développement (APD) de l'OCDE : un nouvel outil pour mieux comprendre la fiscalité de l'APD

Salle 1 – 13h45-14h45

À travers le Programme d'action d'Addis-Abeba, a engagé les donateurs à revoir leurs politiques en matière d'exonération d'impôt au titre de l'aide au développement. Cette session sera l'occasion de présenter la nouvelle Plateforme pour la transparence fiscale de l'aide publique au développement, lancée en janvier 2022. Conçue pour appuyer les engagements pris à Addis-Abeba et en assurer le suivi, elle recense pour la première fois les politiques des partenaires au développement participants concernant la fiscalité de l'APD, le périmètre des demandes d'exonération ainsi que les détails de tous les examens des politiques fiscales. Cette session s'intéressera par ailleurs aux lignes directrices de l'ONU relatives à la négociation des exonérations fiscales sur les aides de gouvernement à gouvernement, publiées en avril 2021.

Appuyer la mise en œuvre de la Solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie

Salle 1 – 15h00-16h00

Le plan de mise en œuvre adopté conjointement à la Déclaration sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie promet « une assistance technique sur mesure pour accompagner les pays en développement dans tous les aspects de la mise en œuvre ». Cette session sera l'occasion d'offrir aux participants une vue d'ensemble des projets prévus dans le cadre de ce soutien au renforcement des capacités, notamment la formation multilatérale, les nouvelles ressources de connaissances, le soutien bilatéral et le lancement de programmes d'initiation axés sur la mise en œuvre des Piliers 1 et 2.

Respect des obligations fiscales et flux financiers illicites en Afrique du Sud : mise en pratique des données fiscales

Salle 2 – 12h30-13h30

Les difficultés que posent les flux financiers illicites (FFI) sont bien connues, mais le nombre d'analyses très pointues à ce sujet est limité. Cette session sera l'occasion de présenter les principales conclusions d'un projet mené conjointement par l'OCDE et le Trésor public de l'Afrique du Sud, avec le soutien de l'ATAF, pour remédier à ce manque de finesse dans l'analyse, mais aussi faire le point sur le respect des obligations fiscales et les FFI dans ce pays. Ce projet s'appuie sur de nouvelles données sur les contribuables afin d'évaluer l'ampleur des FFI et d'analyser les politiques permettant de lutter contre les FFI liés à l'impôt.

Mettre en place des solutions efficaces face aux difficultés soulevées par l'essor du commerce électronique en matière de TVA

Salle 2 – 13h45-14h45

De plus en plus, les consommateurs du monde entier font leurs achats en ligne et par-delà les frontières, ce qui soumet la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à des pressions considérables. Cette session s'intéressera aux Boîtes à outils de portée régionale pour l'application de la TVA aux échanges numériques, qui proposent des orientations détaillées pour la mise en œuvre d'une stratégie globale permettant de garantir la perception effective de la TVA sur les ventes en ligne ainsi que des possibilités d'assistance technique pour accompagner les économies en développement dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Statistiques et tendances des recettes publiques en matière de mobilisation des ressources intérieures dans les pays en développement

Salle 2 – 15h00-16h00

L'analyse des politiques fiscales et douanières suppose de disposer de statistiques sur les recettes fiscales. Des statistiques comparables et fiables sont essentielles pour entreprendre de telles analyses et élaborer de meilleures politiques fiscales. Cette session sera l'occasion de donner une vue d'ensemble des travaux relatifs à la Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques, qui englobe désormais plus de 110 pays, mais aussi de présenter les tendances en matière de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales en Afrique, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que les projets visant à poursuivre le développement de ces travaux au cours de l'année à venir.